

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 juin 2017

Objet : RS - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics

- date de convocation le 09 juin 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 40

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-Ies-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Alois Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar

- conseillers excusés : 7

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Michel Dantin - Maryse Fabre - Patrick Mignola - Jean-Maurice Venturini

Bureau du 15 juin 2017

délibération n° 101-17

objet **RS - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, en lien avec Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle qu'une étude de potentialité photovoltaïque a été menée sur le patrimoine bâti des communes de l'agglomération dans le cadre de la démarche de Territoire à énergie positive.

Suite à cette étude, les collectivités suivantes ont déposé une demande de raccordement auprès d'Enedis au 31 mars 2017 pour fixer le tarif d'achat de l'électricité produite : Saint-Sulpice, Cognin, Saint-Jeoire-Prieuré, La Motte-Servolex, Barby, Vimines, Saint-Baldoph. 11 installations photovoltaïques sont en projet, dont 3 en autoconsommation (sur des bâtiments de Chambéry métropole - Cœur des Bauges et de La Motte-Servolex).

En vue de la réalisation de ces installations photovoltaïques, il paraît opportun de créer un groupement de commandes pour la passation d'un marché, afin de mutualiser les compétences, rationaliser la démarche et réaliser des économies d'échelle sur les investissements et la phase travaux.

En parallèle, est lancée une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des installations photovoltaïques.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges serait le coordonnateur du groupement et agirait au nom et pour le compte du groupement jusqu'à la notification des marchés, chaque membre assurant ensuite l'exécution du marché qui le concerne.

Un projet de convention constitutive du groupement de commandes sera soumis au vote des assemblées délibérantes de chacun des membres du groupement avant le lancement du marché.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau l'approbation des conventions de groupement de commandes,

Vu la délibération n° 121-13 C du 28 novembre 2013 du Conseil communautaire adoptant une version révisée du plan climat territorial,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la création d'un groupement de commandes coordonné par Chambéry métropole - Cœur des Bauges et réunissant les communes de Saint-Sulpice, Cognin, Saint-Jeoire-Prieuré, La Motte-Servolex, Barby, Vimines et Saint-Baldoph pour la passation d'un marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention de groupement ci-annexée,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 101-17

Objet de l'acte : RS - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe : Convention groupement de commande;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19639H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19639H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017